



12 janvier 2023

Questions de la procédure d'audition

Procédure d'audition sur le projet de modification du règlement du 28 mars 2019 concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité

1. Estimez-vous pertinent d'abaisser l'âge minimal pour la reconversion dans l'enseignement de 30 ans à 27 ans?
2. Avez-vous d'autres remarques concernant les modifications apportées au règlement de reconnaissance?

350-36.3 ls